

Quelles meilleures autorités pouvions-nous donc invoquer, pour interpréter une loi, que d'en appeler aux commentaires de ses auteurs eux-mêmes !

Et, après cela, voici le *Soleil* qui, oubliant qu'il est en ce district l'organe si fidèle du ministère d'Ottawa, nous accuse presque de mensonge, « en ne citant (dit-il en son style plutôt étonnant) que les « opinions » d'un côté » ! Qui se serait attendu à se voir vilipender par ce journal, pour s'être appuyé sur la parole de Sir Wilfrid Laurier ! — Ah ! c'est que, il faut le reconnaître, les chefs du gouvernement fédéral y vont franchement, eux, et disent nettement, à la face du pays, quel sera le régime scolaire de l'Ouest. Ils ne cherchent pas, comme tant de leurs organes de cette Province, à faire croire au public que les écoles séparées de l'Ouest seront à peu près semblables à celles de la province de Québec !

La *Semaine religieuse*, dit le *Soleil*, « ne donne pas un mot de la loi, comme si la loi seule n'était pas l'unique considérant en la matière. Car, en vérité, que signifient les motifs d'un politicien contre un texte qui restera ! Et tout ce que rapporte la *Semaine religieuse* de M. Sifton, de M. Fielding, de Sir Wilfrid lui-même, ne sont que les motifs qui les font tenir à la loi. — Nous avouons ne pas voir beaucoup clair dans cette théorie des « motifs » de « politiciens ». Par exemple, nous comprenons que le *Soleil* nous reproche de n'avoir pas « donné » la loi elle-même. — Pour qui donc notre confrère nous prend-il ? Notre correspondant aurait été bien avancé, si nous avions reproduit le texte de la clause 16 ! Il y est question des « écoles séparées » que la minorité aurait droit d'établir ; mais rien n'y fait voir en quoi consistent ces écoles séparées. Et c'était cela seulement que notre correspondant voulait savoir. Nous avons demandé cette explication aux auteurs de la loi, aux chefs politiques du *Soleil* ; et le *Soleil* nous dit des injures.

Il trace lui-même un tableau de ce que sera l'école séparée du Nord-Ouest, après l'adoption du bill d'Autonomie. En attendant qu'il ait démontré sérieusement la vérité de chacun des traits de cette description, nous croyons devoir nous en tenir plutôt à celle que Sir W. Laurier a tracée lui-même et que nous avons reproduite il y a huit jours. A la parole du *Soleil*, nous préférons celle de MM. Laurier et Fielding, qui